

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 7 mai 2019 portant prorogation de la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux nommée par arrêté du 4 juin 2014 modifié

NOR : SSAS1930227A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment son article R. 123-45;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2013 relatif aux conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux, notamment son article 14;

Vu l'arrêté du 4 juin 2014 modifié portant nomination à la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont prorogés, pour une durée d'un an à compter de la date du présent arrêté, en qualité de membres de la commission chargée d'arrêter la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux :

1° PRÉSIDENT

M. PALACH (Jean-Marie).

2° REPRÉSENTANT D'ORGANISMES NATIONAUX DE SÉCURITÉ SOCIALE

Sur désignation du ministre chargé de la sécurité sociale

Titulaire

M. DESSERTAINE (Jean).

3° REPRÉSENTANTS DES AGENTS DE DIRECTION

Représentants des agents de direction des organismes de sécurité sociale du régime général et sur désignation du Syndicat national des agents de direction et d'encadrement des organismes sociaux (SNADEOS-CFTC)

Titulaire

M. GALISOT (Thierry).

Suppléant

M. VERGNES (Lionel).

Sur désignation du Syndicat national Force ouvrière des cadres des organismes sociaux (SNFOCOS)

Titulaire

M. SERVENT (Pascal).

Suppléant

M. CARFANTAN (Serge).

Sur désignation du Syndicat national des personnels de direction des organismes de sécurité sociale (SNPDOSS-CFE-CGC)

Titulaire

M. PICARD (Bertrand).

Suppléant

M. AUBERT (Damien).

Sur désignation du Syndicat national du personnel de direction des organismes sociaux (SNPDOS-CFDT)

Titulaire

M. CHAUVET (Eric).

Suppléant

Mme LAPEYRE (Marina).

Représentants élus des agents de direction relevant de la convention collective du régime social des indépendants

Suppléants

M. SERIO (Benoît).

M. COJEAN (Michel).

M. LOCHET (Philippe).

Représentants des agents de direction des régimes spéciaux de sécurité sociale et sur désignation du ministre chargé de la sécurité sociale

Titulaire

M. MADELMONT (Sébastien).

Suppléante

Mme BOUCHET (Cécile).

Représentants des agents de direction relevant de la convention collective de la mutualité sociale agricole et sur désignation des représentants des agents de direction de la commission de la liste d'aptitude du régime agricole

Titulaire

Mme GUEGADEN-MOREAU Isabelle.

Suppléant

M. LE MAUR Etienne.

Représentants des anciens élèves de l'école nationale supérieure de sécurité sociale et sur désignation de l'association des anciens élèves et élèves de l'école nationale supérieure de sécurité sociale

Titulaire

M. AZAM (Marc-André).

Suppléante

Mme GOMBERT (Marie-.Josée).

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 7 mai 2019.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice de la sécurité sociale,
MATHILDE LIGNOT-LELOUP